

Politique de confidentialité

Confidentialité : Public (C0)

Politique de confidentialité	1
1. Notre engagement en matière de protection de la vie privée.....	2
2. Données Personnelles que nous collectons et comment nous les utilisons	2
2.1 Informations que vous nous fournissez	2
2.2 Informations que nous recevons de tiers	2
2.3 Informations collectées automatiquement.....	2
2.4 Catégories de données et bases juridiques.....	3
2.5 Agrégation et anonymisation	3
2.6 Rôles de Legapass	3
2.7 Analyse d'impact relative à la protection des données	3
3. Partage de vos données personnelles	3
4. Marketing et communications	4
5. Stockage et transfert de vos Données Personnelles	4
6. Conservation de vos Données Personnelles	5
7. Vos droits.....	5
8. Cookies et technologies similaires.....	6
9. Liens vers des sites tiers.....	6
10. Mineurs.....	7
11. Modifications de la présente politique	7
12. Notifications.....	7
13. Contact.....	7
Annexe 1 - Données Personnelles que nous collectons.....	8
Annexe 2 - Données Personnelles collectées automatiquement	10
Annexe 3 - Dispositions spécifiques au service VigiNot	10
1. Objet du service et cadre de distribution	11
2. Responsabilité conjointe de traitement	11
3. Catégories de données personnelles traitées	11
4. Finalités et bases juridiques des traitements	12

5. Destinataires des données	13
6. Utilisation de l'intelligence artificielle	13
7. Durées de conservation	14
8. Transferts de données.....	15
9. Sécurité des données	15
10. Droits des personnes concernées	15
11. Données des mineurs	16
12. Données transmises via des logiciels tiers	16
13. Modifications	16
14. Contact.....	17

1. Notre engagement en matière de protection de la vie privée

1.1 LEGAPASS, société par actions simplifiée au capital de 1 387,48 euros, immatriculée au R.C.S. de Nice sous le numéro B 904 291 689, dont le siège social est situé au 40 avenue Sainte Marguerite, Ile de France B, 06200 Nice (ci-après « **Legapass** », « nous », « **notre** » ou « **nos** »), s'engage à protéger votre vie privée. La présente politique de confidentialité décrit la manière dont nous collectons, stockons, traitons, transférons, partageons et utilisons les données qui vous identifient ou qui vous sont associées (les « **Données Personnelles** »), ainsi que les informations relatives à notre utilisation des cookies et technologies similaires.

1.2 Legapass exploite une plateforme technologique modulaire à destination des professionnels, accessible via nos sites internet (les « **Sites** »), notamment aux adresses legapass.com, not.legapass.com, vigimmo.com, vigicab.com et vigilexi.com, ainsi que via leurs sous-domaines respectifs, nos applications mobiles et tout autre produit ou service que nous mettons à disposition (ci-après le « **Service** »).

1.3 La présente politique s'applique à l'ensemble des Services édités par Legapass, sous quelque marque ou dénomination que ce soit, à l'exception du service VigiNot (distribué par ADNOV) qui fait l'objet de dispositions spécifiques figurant à l'Annexe 3 de la présente politique. Tout nouveau Service édité par Legapass relève automatiquement de la présente politique, sous réserve de l'annexe sectorielle correspondante le cas échéant.

1.4 En accédant au Service ou en l'utilisant, vous acceptez les pratiques décrites dans la présente politique. Nous vous invitons à la lire attentivement avant toute utilisation.

1.5 Pour toute autre définitions, vous pouvez vous référer aux Conditions Générales de Services.

2. Données Personnelles que nous collectons et comment nous les utilisons

2.1 Informations que vous nous fournissez

Nous collectons des Données Personnelles lorsque vous nous les transmettez directement, notamment en remplissant des formulaires sur nos Sites, en souscrivant au Service, en nous contactant par téléphone, email ou tout autre moyen, en participant à des enquêtes, événements ou promotions, ou en signalant un problème sur nos Sites.

Si vous choisissez de ne pas nous fournir certaines Données Personnelles, nous pourrions ne pas être en mesure de vous fournir le Service ou de répondre à vos demandes.

2.2 Informations que nous recevons de tiers

Nous pouvons recevoir des Données Personnelles vous concernant de la part de Souscripteurs du Service lorsque vous êtes désigné comme Utilisateur ou Client Enregistré. Nous pouvons également recevoir des informations de tiers avec lesquels nous travaillons (sous-traitants techniques, prestataires de paiement, prestataires d'analyse, organismes professionnels), sous réserve de vos accords avec ces tiers.

2.3 Informations collectées automatiquement

Nous collectons automatiquement des Données Personnelles relatives à la manière dont vous accédez au Service et l'utilisez, ainsi que des informations sur l'appareil que vous utilisez. Le détail de ces données est précisé à l'Annexe 2.

2.4 Catégories de données et bases juridiques

Le tableau figurant à l'Annexe 1 précise les catégories de Données Personnelles que nous collectons, les finalités de leur traitement, les bases juridiques sur lesquelles nous nous fondons et les critères de détermination des durées de conservation.

2.5 Agrégation et anonymisation

Nous pouvons procéder à l'anonymisation des Données Personnelles collectées, dans des conditions techniques garantissant qu'il n'est plus possible d'identifier les personnes concernées, directement ou indirectement, au regard des critères d'individualisation, de corrélation et d'inférence définis par l'avis 05/2014 du Groupe de travail Article 29. Les données ainsi anonymisées ne constituent plus des Données Personnelles au sens du RGPD et peuvent être utilisées à des fins de test, de recherche, d'analyse, d'amélioration du Service et de développement de nouveaux produits, et partagées avec des tiers. À défaut d'anonymisation effective au sens du présent article, les données demeurent qualifiées de pseudonymisées et restent soumises à la présente politique.

2.6 Rôles de Legapass

Le rôle de Legapass au regard de la protection des données varie selon le Service concerné. Pour les services fournis directement au Souscripteur, Legapass agit en qualité de sous-traitant au sens de l'article 28 du RGPD pour le traitement du Contenu, le Souscripteur demeurant responsable de traitement. Pour le service VigiNot, Legapass agit en qualité de responsable conjoint de traitement avec ADNOV, conformément à l'article 26 du RGPD et aux dispositions de l'Annexe 3. Les bases juridiques, finalités et catégories de données applicables à chaque rôle sont précisées dans les annexes correspondantes.

2.7 Analyse d'impact relative à la protection des données

Legapass a réalisé, pour chaque Service comportant des traitements susceptibles d'engendrer un risque élevé pour les droits et libertés des personnes concernées, une analyse d'impact relative à la protection des données au titre de l'article 35 du RGPD. Un résumé non confidentiel de l'analyse applicable à un Service donné peut être communiqué au Souscripteur en sa qualité de responsable de traitement, sur demande adressée à dpo@legapass.com.

3. Partage de vos données personnelles

3.1 Nous ne partageons pas vos Données Personnelles avec des tiers, sauf dans les cas décrits dans la présente politique ou en lien avec le Service.

Pour les besoins du Service, nous pouvons partager vos informations avec :

- a) les sociétés de notre groupe et nos filiales ;
- b) nos partenaires, fournisseurs et sous-traitants qui exécutent des prestations pour notre compte (ces sociétés ne sont autorisées à utiliser vos Données Personnelles que dans la mesure nécessaire à la

fourniture de ces prestations). La liste de ces sous-traitants figure en Annexe B des Conditions Générales de Services ;

- c) les prestataires d'analyse et de statistiques qui nous aident à améliorer nos Sites ;
- d) les prestataires de paiement pour le traitement des transactions ;
- e) tout tiers en lien avec une opération d'entreprise (fusion, acquisition, cession d'actifs, restructuration). Dans ce cas, vous serez informé par email et/ou par un avis visible sur nos Sites de tout changement affectant l'utilisation de vos Données Personnelles.

3.2 Legapass peut être tenue de divulguer des Données Personnelles en réponse à une demande d'une autorité publique compétente, d'une autorité judiciaire, d'une autorité de contrôle (notamment la CNIL, la DGCCRF ou l'ACPR) ou d'un organisme professionnel habilité, lorsque cette divulgation est imposée par la loi ou par une décision de justice. Legapass peut également être destinataire d'une demande de communication émanant de TRACFIN au titre de l'article L.561-25 du Code monétaire et financier en sa qualité de tiers détenteur d'informations. Il est précisé que Legapass n'est pas un assujetti LCB-FT et n'effectue, en aucune circonstance, de déclaration de soupçon au sens de l'article L.561-15 du même Code, cette obligation étant personnelle et incessible et incombant exclusivement au Souscripteur.

3.3 Legapass ne vend pas vos Données Personnelles et ne les a pas vendues au cours des douze (12) mois précédant la date de modification de la présente politique.

4. Marketing et communications

4.1 Nous pouvons vous adresser des communications relatives au Service souscrit (informations de fonctionnement, alertes, mises à jour) sur le fondement de l'exécution du contrat. Nous pouvons également vous adresser des communications relatives à nos autres produits et services, sous réserve de votre consentement préalable ou, lorsque la réglementation applicable le permet, sur le fondement de notre intérêt légitime à promouvoir des services analogues. Ces communications sont envoyées par voie électronique.

4.2 Si vous ne souhaitez plus recevoir ces communications, vous pouvez à tout moment modifier vos préférences en suivant le lien de désinscription figurant dans chaque email ou en nous contactant à l'adresse contact@legapass.com.

5. Stockage et transfert de vos Données Personnelles

5.1 **Sécurité** : Legapass met en œuvre des mesures administratives, techniques et physiques pour protéger vos Données Personnelles. Pour plus d'informations sur nos pratiques de sécurité, consultez notre page dédiée à l'adresse legapass.com/securite/. Lorsque vous disposez d'un mot de passe vous permettant d'accéder au Service, vous êtes responsable de sa confidentialité.

5.2 Bien qu'aucune transmission de données via Internet ne puisse être garantie comme totalement sécurisée, Legapass met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées, conformément à l'article 32 du RGPD, pour assurer un niveau de sécurité adapté au risque, tant lors de la transmission que lors du stockage de vos Données Personnelles.

5.3 **Hébergement et localisation des données** : Les Données Personnelles sont hébergées au sein de l'Union européenne, sur les serveurs de notre hébergeur Clever Cloud SAS (3 rue de l'Allier, 44000 Nantes, France). Les Données Personnelles que nous collectons peuvent être transférées et stockées dans des pays où nos prestataires tiers exercent leurs activités. Ces transferts internationaux sont effectués conformément aux

garanties appropriées, notamment par la mise en place d'Accords de traitement de données avec les sous-traitants concernés et par le recours aux Clauses Contractuelles Types de la Commission européenne, conformément au Chapitre V du RGPD. La liste des sous-traitants autorisés est accessible en Annexe B des Conditions Générales de Services.

5.4 Pour toute question sur ces garanties, contactez-nous aux coordonnées figurant à la fin de la présente politique.

5.5 En cas de violation de Données Personnelles susceptible d'engendrer un risque élevé pour vos droits et libertés, Legapass notifie cette violation au Souscripteur (en sa qualité de responsable de traitement) dans les meilleurs délais et, en tout état de cause, dans un délai de soixante-douze (72) heures à compter de sa découverte, conformément à l'article 33 du RGPD. La communication aux personnes concernées dans les conditions de l'article 34 du RGPD incombe au Souscripteur, avec l'assistance de Legapass.

6. Conservation de vos Données Personnelles

6.1 Nous ne conservons vos Données Personnelles que le temps nécessaire aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées, y compris pour satisfaire nos obligations légales, réglementaires, déontologiques ou ordinaires. Sauf disposition contraire prévue par la réglementation applicable au Souscripteur ou par les exigences de son ordre professionnel, la durée de conservation des données traitées dans le cadre du Service est de cinq (5) ans à compter de la clôture du dossier ou de la cessation de la relation d'affaires concernée, conformément à l'article L.561-12 du Code monétaire et financier.

6.2 Cette durée peut être adaptée à la hausse ou à la baisse en fonction de la nature du Service, de la profession du Souscripteur et des exigences légales ou réglementaires qui lui sont propres. Les durées de conservation spécifiques sont précisées, le cas échéant, dans les Conditions Particulières applicables au Service concerné.

6.3 À l'expiration de la durée de conservation applicable, les Données Personnelles sont supprimées ou irréversiblement anonymisées.

7. Vos droits

7.1 Conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez des droits suivants sur vos Données Personnelles :

1. **Droit d'accès et de portabilité** : obtenir une copie de vos Données Personnelles dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, et les transmettre à un autre responsable de traitement.
2. **Droit de rectification** : obtenir la correction de vos Données Personnelles inexacts ou incomplètes.
3. **Droit à l'effacement** : obtenir la suppression de vos Données Personnelles lorsqu'elles ne sont plus nécessaires aux finalités pour lesquelles elles ont été collectées.
4. **Droit à la limitation** : obtenir la limitation du traitement de vos Données Personnelles dans certaines circonstances, notamment lorsque vous contestez leur exactitude.
5. **Droit d'opposition** : vous opposer au traitement de vos Données Personnelles pour des motifs tenant à votre situation particulière, et vous opposer au traitement à des fins de prospection commerciale.
6. **Droit de définir des directives post-mortem** : définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos Données Personnelles après votre décès, conformément à l'article 85 de la loi Informatique et Libertés.

7. **Droit de retirer votre consentement** : lorsque le traitement est fondé sur votre consentement, vous pouvez le retirer à tout moment, sans que cela n'affecte la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant ce retrait.

7.2 Pour exercer vos droits, vous pouvez nous contacter à l'adresse dpo@legapass.com. Nous pouvons vous demander de vérifier votre identité avant de traiter votre demande. Nous répondons dans un délai d'un (1) mois à compter de la réception de la demande, prolongeable de deux (2) mois supplémentaires en cas de complexité ou de nombre élevé de demandes, conformément à l'article 12(3) du RGPD. Vous serez informé d'une telle prolongation dans le délai d'un mois et de ses motifs.

7.3 Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 Place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris Cedex 07 — www.cnil.fr.

8. Cookies et technologies similaires

8.1 Nos Sites utilisent des cookies et technologies similaires pour vous distinguer des autres utilisateurs, améliorer votre expérience et surveiller l'utilisation de nos Sites.

8.2 Nous utilisons les catégories de cookies suivantes :

1. **Cookies strictement nécessaires** : indispensables au fonctionnement du Service (authentification, sécurité).
2. **Cookies analytiques / de performance** : permettent de mesurer l'audience et d'analyser l'utilisation du Service pour en améliorer le fonctionnement.
3. **Cookies de fonctionnalité** : permettent de vous reconnaître lors de vos visites ultérieures et de personnaliser le contenu. Ces cookies sont déposés sous réserve de votre consentement préalable recueilli via notre plateforme de gestion Axeptio.
4. **Cookies de ciblage** : ces cookies, déposés sous réserve de votre consentement via notre plateforme de gestion Axeptio, permettent de mesurer l'efficacité de nos campagnes et de vous proposer des contenus adaptés. Vous pouvez retirer votre consentement à tout moment via le module Axeptio accessible depuis le pied de page de nos Sites.

8.3 Certains prestataires tiers (fournisseurs de services d'analyse, prestataires de paiement) peuvent déposer des cookies sur nos Sites dans le cadre de leurs prestations. Ces cookies sont soumis aux politiques de confidentialité respectives de ces prestataires. Legapass veille, conformément aux lignes directrices de la CNIL, à ce que ces cookies tiers ne soient déposés qu'avec votre consentement préalable lorsque celui-ci est requis, via notre prestataire de gestion du consentement.

8.4 Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement ou modifier vos choix via le module Axeptio accessible depuis le pied de page de nos Sites. Le bouton « Tout refuser » est présenté au même niveau et avec la même facilité d'accès que le bouton « Tout accepter ». Le blocage de certains cookies peut affecter l'accès à tout ou partie du Service.

8.5 Pour plus d'informations, consultez notre politique de cookies accessible à l'adresse legapass.com/politique-de-cookies/.

9. Liens vers des sites tiers

Le Service peut contenir des liens vers des sites internet tiers. Ces sites disposent de leurs propres politiques de confidentialité et Legapass n'accepte aucune responsabilité à leur égard. Nous vous invitons à consulter ces politiques avant de leur transmettre des Données Personnelles.

10. Mineurs

10.1 Le Service est exclusivement destiné aux professionnels majeurs et Legapass ne collecte pas intentionnellement de Données Personnelles directement auprès de mineurs. Toutefois, dans le cadre de l'exécution du Service par le Souscripteur (notamment en matière de successions, d'indivisions, de transactions immobilières ou de dossiers comportant des héritiers ou ayants droit), des Données Personnelles relatives à des mineurs sont susceptibles d'être traitées par Legapass en qualité de sous-traitant. Dans ce cas, le Souscripteur, en sa qualité de responsable de traitement et de professionnel réglementé, s'assure sous sa responsabilité d'avoir obtenu les autorisations et consentements requis des représentants légaux conformément à la réglementation applicable.

11. Modifications de la présente politique

En cas de modification substantielle, nous actualiserons la date de « dernière mise à jour » et vous en informerons par email ou par un avis visible sur nos Sites au moins trente (30) jours avant son entrée en vigueur. Constitue une modification substantielle toute modification affectant les finalités de traitement, les destinataires des données, les durées de conservation, les bases juridiques ou les modalités d'exercice des droits. Les autres modifications prennent effet à compter de leur publication.

12. Notifications

Si nous devons vous communiquer une information, nous le ferons généralement par email ou par un avis sur nos Sites. Cela ne vous empêche pas de vous désinscrire de certains types de communications conformément à la présente politique.

13. Contact

Le DPO de Legapass est désigné auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés conformément à l'article 37, paragraphe 7, du RGPD.

Pour toute question, commentaire ou demande relative à la présente politique, adressez-vous à notre Délégué à la protection des données :

LEGAPASS SAS DPO, dpo@legapass.com, 40 avenue Sainte Marguerite, Ile de France B 06200 Nice, France Tél. : 01 84 60 20 50

Annexe 1 - Données Personnelles que nous collectons

Catégorie de données	Finalités du traitement	Base juridique
Coordonnées et informations d'identification (nom, prénom, adresse, email, téléphone, adresse IP, identifiants professionnels)	Communication avec vous (informations, alertes). Traitement de vos demandes et réclamations. Fourniture et fonctionnement du Service. Vérification de votre identité.	Exécution du contrat (CGS). Intérêt légitime (réponse aux demandes). Obligation légale (vérification d'identité).
Identifiants de connexion (identifiant, mot de passe chiffré, journaux d'authentification)	Authentification et accès sécurisé au Service. Journalisation des accès.	Exécution du contrat. Obligation légale (journalisation).
Informations professionnelles (profession, structure, numéro d'identification professionnelle, organisme régulateur, numéro d'inscription à l'ordre)	Fourniture du Service adapté à votre profession. Vérification de votre statut et de vos habilitations. Adaptation des fonctionnalités aux obligations déontologiques applicables.	Exécution du contrat. Obligation légale.
Correspondances et échanges (emails, messages, appels, tickets de support)	Traitement de vos demandes et résolution de vos incidents. Amélioration de la qualité du support.	Intérêt légitime (traitement efficace de vos demandes).

Données de paiement (coordonnées bancaires, informations de carte, historique de facturation)	Traitement des paiements via Stripe. Détection et prévention de la fraude. Émission des factures.	Exécution du contrat. Intérêt légitime (prévention de la fraude). Obligation légale (facturation).
Contenu (documents, données, informations transmises dans le cadre de l'utilisation du Service)	Fourniture du Service. Conservation et traitement conformément aux instructions du Souscripteur.	Exécution du contrat. Le Souscripteur est responsable de traitement ; Legapass agit en qualité de sous-traitant.
Données de vigilance LCB-FT (données d'identification des personnes analysées, résultats de criblage PPE/sanctions/gels des avoirs, alertes médiatiques, informations sur les bénéficiaires effectifs, niveau de vigilance déterminé)	Exécution des analyses de vigilance LCB-FT pour le compte du Souscripteur. Génération des rapports de conformité. Conservation des pistes d'audit.	Exécution du contrat de sous-traitance liant Legapass au Souscripteur (Art. 6(1)(b) RGPD). Le Souscripteur, en qualité de responsable de traitement et d'assujetti LCB-FT, fonde quant à lui le traitement sur l'obligation légale qui lui incombe au titre des articles L.561-5 et suivants du Code monétaire et financier.
Données relatives aux Clients Enregistrés (nom, prénom, coordonnées, informations d'identification transmises par le Souscripteur)	Fourniture du Service. Traitement des dossiers du Souscripteur.	Exécution du contrat. Le Souscripteur est responsable de traitement ; Legapass agit en qualité de sous-traitant.
Données issues de l'intelligence artificielle (résultats d'analyse, correspondances identifiées, scores de pertinence, alertes générées)	Production de résultats d'aide à la décision. Hiérarchisation des informations. Identification des éléments nécessitant une vérification humaine.	Exécution du contrat. Intérêt légitime (amélioration de la pertinence du Service).
Données relatives aux mandats (instructions du Souscripteur, correspondances avec les tiers, documents collectés dans le cadre de l'exécution du mandat)	Exécution du mandat confié par le Souscripteur. Recherche, collecte et rapatriement de données, actifs ou informations auprès de sources externes.	Exécution du contrat (art. 1984 et suivants du Code civil).
Traitement de données relatives à des condamnations pénales ou à des infractions issues des listes de sanctions et alertes médiatiques	Obligation légale du Souscripteur en matière de LCB-FT (art. L.561-5 et suivants CMF) ; traitement nécessaire à la constatation, à l'exercice ou à la défense d'un droit en justice et au respect d'obligations légales	Art. 10 RGPD combiné à l'art. 46 de la loi n° 78-17 ; Art. 9(2)(f) et (g) RGPD pour les données sensibles incidentes
Communications commerciales (préférences)	Envoi de communications relatives au Service souscrit. Envoi de communications	Exécution du contrat (communications liées au

de communication, historique d'abonnement aux newsletters, participation à des événements)	relatives à nos autres produits et services, sous réserve de votre consentement.	Service). Consentement (prospection sur d'autres produits).
Données de candidature (CV, lettre de motivation, références, profil professionnel)	Recrutement. Évaluation de votre candidature.	Intérêt légitime (évaluation de votre candidature). Consentement (conservation au-delà du processus de recrutement).

Durées de conservation : les Données Personnelles sont conservées pendant la durée du Contrat, puis pendant la durée nécessaire au respect de nos obligations légales, réglementaires ou ordinaires applicables et, en tout état de cause, pendant une durée minimale de cinq (5) ans à compter de la clôture du dossier ou de la cessation de la relation d'affaires, conformément à l'article L.561-12 du Code monétaire et financier. Cette durée peut être adaptée en fonction de la profession du Souscripteur et des exigences de son ordre professionnel, le cas échéant dans les Conditions Particulières applicables. Les données de candidature sont conservées deux (2) ans à compter du dernier contact. À l'expiration de la durée de conservation applicable, les données sont supprimées ou irréversiblement anonymisées.

Annexe 2 - Données Personnelles collectées automatiquement

Catégorie de données	Finalités du traitement	Base juridique
Données d'utilisation (pages visitées, fréquence d'accès, durée de session, actions effectuées, emails ouverts, liens cliqués)	Analyse et amélioration du Service. Développement de nouveaux produits. Génération de statistiques agrégées.	Intérêt légitime (amélioration du Service).
Données de l'appareil (type d'appareil, identifiant unique, système d'exploitation, navigateur, résolution d'écran, fournisseur d'accès Internet)	Présentation du Service sur votre appareil. Fonctionnement et maintenance du Service.	Exécution du contrat. Intérêt légitime (adaptation du Service).
Données de connexion (adresse IP, User Agent, date/heure de connexion, adresse des ressources accédées)	Sécurisation du Service. Journalisation des accès. Gestion des erreurs.	Obligation légale (journalisation). Intérêt légitime (sécurité).

Durées de conservation : les données de connexion et de journalisation sont conservées douze (12) mois conformément aux dispositions légales applicables. Les données d'utilisation et d'appareil sont conservées pendant la durée du Contrat.

Annexe 3 - Dispositions spécifiques au service VigiNot

1. Objet du service et cadre de distribution

1.1 Le service VigiNot permet aux notaires de respecter leurs obligations légales en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT) en effectuant des analyses de vigilance sur les parties prenantes et les flux financiers d'une opération ou transaction.

1.2 VigiNot est édité par Legapass et distribué par :

SASU ADNOV Capital social : 24 218 201 € Immatriculée au RCS d'Aix-en-Provence sous le n° B 381 000 611 Siège social : PERVAL, 95 avenue des Logissons, 13770 Venelles, France Directeur Général : Monsieur Yves FERRAND
DPO : dpo@groupeadnsn.fr

1.3 Le service VigiNot est accessible via la plateforme not.legapass.com, via le portail www.viginot.adnov.fr, ou via les logiciels de rédaction d'actes (LRA) et autres solutions professionnelles intégrant VigiNot.

2. Responsabilité conjointe de traitement

2.1 Legapass et ADNOV sont responsables conjoints de traitement au sens de l'article 26 du RGPD pour les données personnelles traitées dans le cadre du service VigiNot.

2.2 La répartition des responsabilités entre les co-responsables est la suivante :

a) **Legapass** est responsable de : la conception et le développement du service, la collecte et le traitement des données à des fins d'analyse de vigilance, l'hébergement et la sécurisation des données, la gestion des rapports d'analyse, la gestion des incidents de sécurité et des violations de données, la réponse aux demandes d'exercice de droits des personnes concernées transmises à dpo@legapass.com.

b) **ADNOV** est responsable de : la distribution du service auprès des études notariales, la collecte de données transmises via ses propres interfaces et solutions intégrées, la conservation et le stockage des rapports d'analyse, la réponse aux demandes d'exercice de droits des personnes concernées transmises à dpo@groupeadnsn.fr.

2.3 Les personnes concernées peuvent exercer leurs droits auprès de l'un ou l'autre des co-responsables, indifféremment, aux adresses indiquées ci-dessus. Chaque co-responsable transmettra, le cas échéant, la demande à l'autre co-responsable pour assurer son traitement complet.

2.4 ADNOV traite les données conformément à la présente annexe ainsi qu'à sa propre politique de confidentialité accessible à l'adresse : <https://www.adnov.fr/donnees-personnelles/>

3. Catégories de données personnelles traitées

3.1 Données des Utilisateurs (notaires et collaborateurs)

1. Données d'identification professionnelle : civilité, nom, prénom, fonction, numéro CRPCEN, numéro SIREN/SIRET, adresse professionnelle, email professionnel, numéro de téléphone.
2. Données de connexion : identifiant, journaux d'accès, adresse IP, User Agent, horodatage des connexions, méthode d'authentification (ID.NOT, clé REAL ou autre).
3. Données relatives aux collaborateurs : nom, prénom, email professionnel, fonction, droits d'accès attribués par l'Administrateur.

3.2 Données des personnes analysées (comparants et parties à une opération)

1. Données d'identification : civilité, nom patronymique et/ou d'usage, prénoms, date et lieu de naissance, nationalité, sexe.
2. Données d'état civil : situation familiale, régime matrimonial, filiation.
3. Données d'identification formelle : pièce d'identité (CNI, passeport, titre de séjour), justificatifs de nationalité, acte de naissance.
4. Données de contact : adresse postale, email, numéro de téléphone.
5. Données relatives à l'activité professionnelle : profession, employeur, situation professionnelle.
6. Données sociétaires (personnes morales) : dénomination sociale, forme juridique, numéro d'immatriculation, identité du représentant légal et des bénéficiaires effectifs.
7. Données issues des bases de consultation LCB-FT : résultats de criblage sur les listes de sanctions (gels des avoirs, PPE, listes de sanctions nationales et internationales), alertes médiatiques défavorables, informations issues de bases tierces (Dow Jones, BODACC, Pappers, registres publics ...).
8. Données financières : nature et montant de l'opération, origine et destination des fonds, informations sur les flux financiers nécessaires à l'évaluation du niveau de vigilance.

3.3 Données générées par le Service

- Rapports d'analyse de vigilance LCB-FT : synthèse des résultats, niveau de vigilance déterminé, alertes identifiées, commentaires de l'Utilisateur.
- Historique des analyses effectuées : date, identité du notaire ayant réalisé l'analyse, identité des personnes analysées, nature de l'opération.
- Données d'utilisation du Service : statistiques d'usage, volumétrie des analyses, journaux techniques.

4. Finalités et bases juridiques des traitements

Finalité	Base juridique	Article RGPD
Vérification de l'identité des parties et criblage LCB-FT	Obligation légale (art. L.561-5 et suivants du Code monétaire et financier)	Art. 6(1)(c)
Évaluation du niveau de vigilance	Obligation légale (art. L.561-10 du Code monétaire et financier)	Art. 6(1)(c)
Génération et conservation des rapports d'analyse	Obligation légale (art. L.561-12 du Code monétaire et financier)	Art. 6(1)(c)
Consultation des listes et fichiers publics obligatoires	Obligation légale (règlements européens de sanctions, art. L.562-1 et suivants du CMF)	Art. 6(1)(c)

Fourniture et fonctionnement du Service	Exécution du contrat (CGS et Conditions Particulières VigiNot)	Art. 6(1)(b)
Authentification des Utilisateurs via ID.NOT	Exécution du contrat et intérêt légitime (sécurité du Service)	Art. 6(1)(b) et (f)
Amélioration et optimisation du Service	Intérêt légitime de Legapass	Art. 6(1)(f)
Support et assistance aux Utilisateurs	Exécution du contrat	Art. 6(1)(b)
Facturation et suivi commercial	Exécution du contrat et obligation légale (facturation)	Art. 6(1)(b) et (c)
Production de statistiques agrégées et anonymisées	Intérêt légitime de Legapass et d'ADNOV	Art. 6(1)(f)
Traitement de données relatives à des condamnations pénales ou à des infractions issues des listes de sanctions et alertes médiatiques	Obligation légale du Souscripteur en matière de LCB-FT (art. L.561-5 et suivants CMF) ; traitement nécessaire à la constatation, à l'exercice ou à la défense d'un droit en justice et au respect d'obligations légales	Art. 10 RGPD combiné à l'art. 46 de la loi n° 78-17 ; Art. 9(2)(f) et (g) RGPD pour les données sensibles incidentes

5. Destinataires des données

5.1 Les données collectées dans le cadre de VigiNot sont accessibles aux catégories de destinataires suivantes :

- les collaborateurs habilités de Legapass, dans la stricte limite de leurs missions ;
- les collaborateurs habilités d'ADNOV, dans le cadre de la distribution et du suivi du service ;
- les sous-traitants techniques de Legapass figurant en Annexe B des CGS ;
- les fournisseurs de données de conformité ;
- les éditeurs de logiciels de rédaction d'actes (LRA) et solutions professionnelles intégrant VigiNot, dans la mesure strictement nécessaire à l'interopérabilité du service (Septeo, Fichorga et autres) ;
- les autorités publiques, autorités de contrôle (CNIL, ACPR, TRACFIN) et organismes professionnels (CSN, ADSN), sur demande ou pour satisfaire à des obligations légales.

5.2 Lorsque les données sont transmises à VigiNot via un logiciel de rédaction d'actes ou une solution tierce, elles sont également traitées conformément à la politique de confidentialité de la solution initiale. Legapass les traite sur la base du consentement exprimé par l'Utilisateur au moment de la transmission via l'interface dédiée. Les données sont susceptibles d'être retransmises à l'éditeur de la solution initiale.

6. Utilisation de l'intelligence artificielle

6.1 Certaines fonctionnalités de VigiNot reposent sur des modules d'intelligence artificielle destinés à analyser, regrouper et hiérarchiser les résultats issus de sources publiques (interrogation de moteurs de recherche, consultation de bases de données comportant un grand volume d'informations). Ces traitements automatisés ont pour seule finalité de faciliter la lecture et l'interprétation des données par le notaire, en identifiant les correspondances potentielles, les homonymies ou les éléments nécessitant une vérification humaine.

6.2 Les Résultats produits par les modules d'IA constituent des éléments d'aide à la décision et n'emportent par eux-mêmes aucune décision finale produisant des effets juridiques ou affectant de manière significative une personne au sens de l'article 22, paragraphe 1, du RGPD. La décision finale demeure prise exclusivement par le notaire, à l'issue d'un examen humain effectif et significatif, dans l'exercice de ses obligations de vigilance et sous sa seule responsabilité. Lorsque les Résultats incluent des éléments d'évaluation, de classement ou de pondération relatifs à des personnes physiques, ces traitements relèvent du champ matériel de l'article 4, paragraphe 4, du RGPD sans constituer une décision automatisée au sens de l'article 22, en raison de l'intervention humaine ainsi prévue.

6.3 Les modèles d'IA utilisés fonctionnent à partir de données limitées aux seules informations nécessaires à la production du Résultat attendu. Les données soumises aux modules d'IA ne sont pas utilisées pour l'entraînement de modèles de langage généralisés. Les personnes concernées peuvent exercer leurs droits prévus aux articles 15 à 22 du RGPD auprès du notaire en qualité de Responsable de traitement ou, à titre de point de contact, auprès du DPO de Legapass à dpo@legapass.com. Lorsque l'article 86 du Règlement (UE) 2024/1689 confère à une personne affectée par une décision fondée sur un système d'IA à haut risque un droit d'obtenir des explications, ce droit peut être exercé à la même adresse.

7. Durées de conservation

Catégorie de données	Durée de conservation	Fondement
Rapports d'analyse de vigilance LCB-FT	5 ans à compter de la date de l'analyse	Art. L.561-12 du Code monétaire et financier
Documents d'identification formelle (KYC)	5 ans à compter de la clôture de la relation d'affaires ou de l'exécution de l'opération	Art. L.561-12 du CMF
Journaux de connexion et d'accès	12 mois	Obligations légales de journalisation
Données d'identification professionnelle des Utilisateurs	Durée du contrat + 3 ans (prescription)	Exécution du contrat et intérêt légitime
Données de facturation	10 ans	Art. L.123-22 du Code de commerce
Données d'utilisation et statistiques agrégées	Durée du contrat	Intérêt légitime

Données de candidature (recrutement)	2 ans à compter du dernier contact	Recommandations CNIL
--------------------------------------	------------------------------------	----------------------

À l'expiration des durées de conservation, les données sont supprimées ou irréversiblement anonymisées.

8. Transferts de données

8.1 L'ensemble des données traitées dans le cadre de VigiNot sont hébergées en France, sur les serveurs de Clever Cloud SAS (Nantes, France).

8.2 Certaines données pseudonymisées peuvent être transmises à des prestataires situés au sein de l'Union européenne ou dans des pays bénéficiant d'une décision d'adéquation de la Commission européenne, notamment pour les consultations de bases de données de conformité (Dow Jones) et les traitements d'intelligence artificielle.

8.3 En cas de transfert vers un pays ne bénéficiant pas d'une décision d'adéquation, Legapass met en place les garanties appropriées prévues à l'article 46 du RGPD, notamment les Clauses Contractuelles Types approuvées par la Commission européenne.

8.4 Aucune donnée non pseudonymisée n'est transférée hors de l'Union européenne sans information préalable de l'Utilisateur.

9. Sécurité des données

9.1 Legapass met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles renforcées pour la protection des données traitées dans le cadre de VigiNot, compte tenu de la sensibilité des données LCB-FT :

1. chiffrement des données au repos et en transit ;
2. authentification renforcée des Utilisateurs (ID.NOT, clé REAL, authentification à deux facteurs) ;
3. contrôle d'accès basé sur les rôles et le principe du moindre privilège ;
4. journalisation et surveillance des accès aux rapports d'analyse ;
5. cloisonnement des données entre les études notariales ;
6. sauvegardes chiffrées sur des serveurs situés en France ;
7. tests réguliers de restauration et audits de sécurité ;
8. sensibilisation du personnel aux enjeux LCB-FT et à la protection des données.

9.2 Pour plus d'informations, la politique de sécurité de Legapass est accessible à l'adresse legapass.com/securite/.

10. Droits des personnes concernées

10.1 Conformément au RGPD et à la loi Informatique et Libertés, les personnes concernées disposent des droits suivants : droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité, d'opposition et de définition de directives post-mortem.

10.2 **Limitation applicable aux données LCB-FT** : conformément à l'article L.561-12 du Code monétaire et financier et à l'article 23 du RGPD, certains droits (notamment le droit à l'effacement et le droit d'opposition) peuvent être limités lorsque les données sont conservées au titre des obligations légales de vigilance LCB-FT. Dans ce cas, la personne concernée en sera informée, dans la mesure permise par la loi.

10.3 Les demandes peuvent être adressées indifféremment à :

- **Legapass** : dpo@legapass.com
- **ADNOV** : dpo@groupeadsn.fr

Chaque co-responsable transmettra la demande à l'autre si nécessaire. Délai de réponse : un (1) mois, prolongeable de deux (2) mois en cas de complexité.

10.4 Réclamation auprès de la CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, 3 Place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris Cedex 07 — www.cnil.fr.

11. Données des mineurs

11.1 Legapass ne collecte pas intentionnellement de données personnelles concernant des mineurs. Toutefois, dans le cadre de VigiNot, des données relatives à des mineurs peuvent être traitées lorsqu'ils sont parties à une opération (mineurs héritiers, mineurs propriétaires, etc.). Dans ce cas, le notaire Utilisateur s'assure, sous sa responsabilité professionnelle, d'avoir obtenu le consentement des parents ou tuteurs légaux conformément à la réglementation applicable.

12. Données transmises via des logiciels tiers

12.1 Lorsque les données sont transmises à VigiNot via un logiciel de rédaction d'actes (LRA) ou une autre solution professionnelle, elles sont traitées conformément à la politique de confidentialité de la solution initiale pour ce qui concerne les traitements antérieurs à leur transmission.

12.2 À compter de leur réception par VigiNot, les données sont traitées conformément à la présente annexe. Legapass les traite sur le fondement de l'exécution du contrat et de l'obligation légale de vigilance LCB-FT incombant au notaire Souscripteur. Legapass les traite sur le fondement de l'exécution du contrat liant le Souscripteur à Legapass et, le cas échéant, de l'obligation légale incombant au notaire au titre de ses obligations de vigilance LCB-FT (art. L.561-5 et suivants du CMF).

12.3 Les données sont susceptibles d'être retransmises à l'éditeur de la solution initiale dans la mesure nécessaire à l'interopérabilité et à la continuité du service.

13. Modifications

13.1 La présente annexe peut être modifiée à tout moment. En cas de modification substantielle, les Utilisateurs seront informés par email ou par un avis visible sur la plateforme. La date de dernière mise à jour figure en tête du présent document.

14. Contact

LEGAPASS SAS - DPO : dpo@legapass.com 40 avenue Sainte Marguerite, Ile de France B, 06200 Nice Tél. : 01 84 60 20 50

SASU ADNOV - DPO : dpo@groupeadsn.fr PERVAL, 95 avenue des Logissons, 13770 Venelles